

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires Service aménagement, biodiversité et eau Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Antoine SCHWARTZ

Tél.: 03 87 28 30 87 Fax: 03 87 02 79 32

Mél: antoine.schwartz@moselle.gouv.fr

Réf.: AS/

Objet : Dossier de déclaration concernant : Le projet de

pose d'une conduite de branchement

d'assainissement en traversée du ruisseau de St

Quirin.

P. J. :

Récépissé de déclaration + fiche descriptive

Monsieur le Président,

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
de Sarrebourg Moselle Sud
Pôle Assainissement
4 rue du Stade
57870 TROISFONTAINES

Metz, le 12 août 2019

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Le projet de pose d'une conduite de branchement d'assainissement en traversée du ruisseau de St Quirin sur le ban communal de Saint Quirin.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 06 août 2019
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2019- 00440
- Dossier réalisé par : Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "le récépissé clôturant son instruction administrative".

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de Saint Quirin où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- Onema Patrice Muller

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER